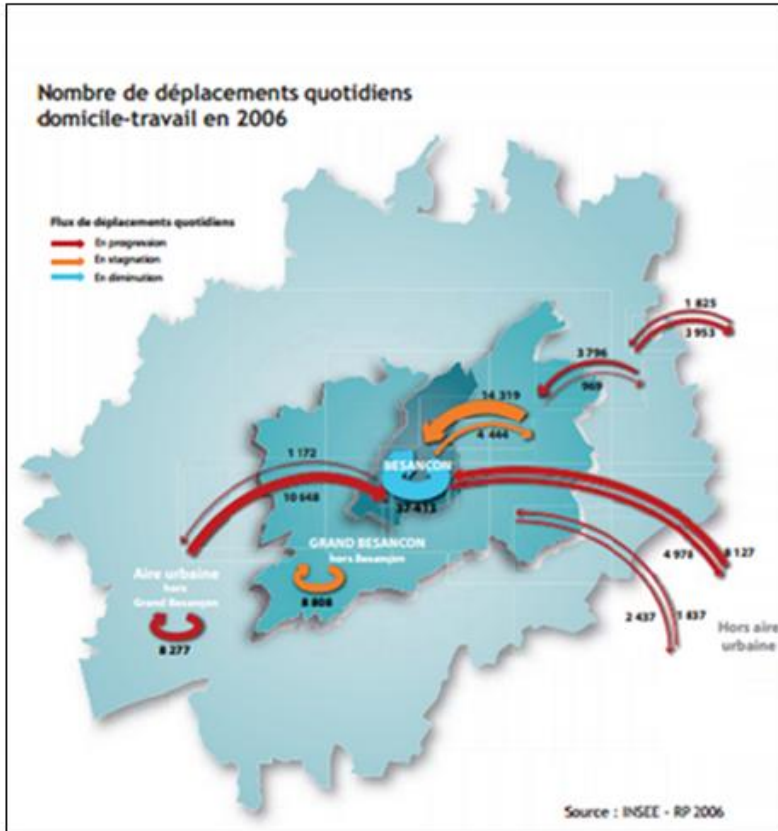


# Le tramway de Besançon : un enjeu de développement durable ?

## Doc. 1 : Un éloignement résidentiel en dehors du Grand Besançon...



... qui entraîne une augmentation des migrations alternantes\*

L'Aire Urbaine de Besançon est constituée de 234 communes des départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura et s'étend sur une superficie de 1 666 km<sup>2</sup>.

En 1999, 48 % des actifs de 25 à 49 ans de l'aire urbaine travaillaient dans leur commune de résidence. En 2006, ils ne sont plus que 45 %.

entre le Grand Besançon et l'extérieur de l'aire urbaine, l'augmentation de trajets domicile-travail atteint +12 %.

\* migrant alternant : actif qui travaille dans une autre commune que sa commune de résidence

[http://audab.org/wp-content/uploads/2012/12/depl\\_obs4.pdf](http://audab.org/wp-content/uploads/2012/12/depl_obs4.pdf)

## Doc. 2 : Une saturation des transports en commun dans le centre-ville

[...] Malgré ses excellents résultats de fréquentation, le réseau Ginko atteint aujourd'hui certaines limites, notamment en matière de ponctualité, de rapidité, de capacité et de confort en heure de pointe. En effet, la circulation automobile individuelle n'a pas cessé de se développer et est en passe d'asphyxier, de paralyser le centre urbain et tous les déplacements.

Il est, dès lors, nécessaire de franchir un nouveau pas dans la politique de déplacements du Grand Besançon. Le tramway est l'outil de cette ambition. Il sera l'épine dorsale du réseau Ginko, en parfaite complémentarité avec les lignes de bus urbaines et périurbaines.

<http://www.letram-grandbesancon.fr>

### Questions :

#### 1. Pourquoi la construction du tramway a-t-elle été entreprise ?

Des questions plus détaillées peuvent être proposées aux élèves plus en difficulté :

Doc. 1 : Comment ont évolué les déplacements quotidiens entre le centre-ville de Besançon et l'aire urbaine ?

Doc. 2 : Quelle en est la conséquence pour les déplacements dans le centre-ville de Besançon ?

Doc. 2 : Quelle solution a été choisie pour répondre à ces problèmes ?

**Doc. 3 : Les ambitions affichées**

**PLUS D'AIR, MOINS DE POLLUTION ET DE BRUIT**

- Le tramway électrique est 2 fois moins polluant qu'un bus à haut niveau de service.
- Ce nouveau mode de transport réduira les embouteillages et la circulation automobile dans Besançon.

**TRAMWAY, ACCESSIBILITÉ ET CONFORT : UNE HISTOIRE DE RESPECT**

- Le plancher à hauteur de quais facilitera l'accès aux rames pour les personnes à mobilité réduite : personnes handicapées ou âgées, parents avec poussette, femmes enceintes...
- 2 places seront réservées pour les personnes en fauteuil roulant.

**DES CRÉATIONS D'EMPLOIS ET D'ACTIVITÉ GRÂCE AU TRAM**

- Pour réaliser le tram, 1 million d'heures sont nécessaires. Cela représente 60 emplois directs en 2010, 230 en 2011, 355 en 2012 et 160 en 2013 (estimations de la Fédération des Travaux Publics de Franche-Comté).
- 7 % des emplois des travaux publics régionaux vont être mobilisés par le tramway. En 2012, plus de 180 personnes en insertion sociale et professionnelle ont été recrutées sur le chantier.
- Les bilans commerciaux réalisés dans les villes qui se sont équipées d'un tram montrent une hausse globale de l'activité commerciale.

**Fréquence en heure de pointe**  
**5min** entre les Hauts du Chazal et Micaud  
**Temps d'attente moyen**  
**2min30**

**Legend:**  
 - Plateforme du tramway et stations  
 - Liaison ferrée renforcée (création de haltes)  
 - Liaison ferrée (gares ou haltes)  
 - Liaison Nord-Ouest (futurs sites propres pour bus)  
 - Pôles d'échanges  
 - Parc-relais existant

**Stations and Halts:** Halte Miserey-Salines, Halte Portes de Vesoul, Gare Viotte, Gare de la Mouillère, Halte de Morre, Orchamps, Lilas, Fort Benoit, Chalezeule, Marnières, Croix de Palente, Schweitzer, Les Vaites, Brûlefoin, Tristan Bernard, Fontaine-Argent, Parc Micaud, République, Revolution, Battant, Canot, Chamars, Polygone, Brulard, Rosemont, Pôle Sance, CHRU Minjoz, UFR Médecine, Epoisses, Hauts du Chazal, Ile-de-France, Malcombe, Micropol'is, Allende.

<http://www.letram-grandbesancon.fr/les-enjeux.html>

2. Dans le document 3, coloriez de trois couleurs différentes les éléments relevant des 3 piliers du développement durable : en vert, les éléments prenant en compte l'environnement, en bleu le social (les hommes et leur qualité de vie) et en rouge l'économie (les entreprises, commerces...) puis complétez ci-contre :

*Cette dernière étape est facultative. Elle peut aussi être remplacée par la réalisation du schéma du DD (voir ci-dessous).*

**Préserver notre environnement**

Donner quelques exemples : .....

.....

.....

Donner quelques exemples : .....

.....

.....

**Faciliter les déplacements dans l'agglo**

**Améliorer la qualité de vie**

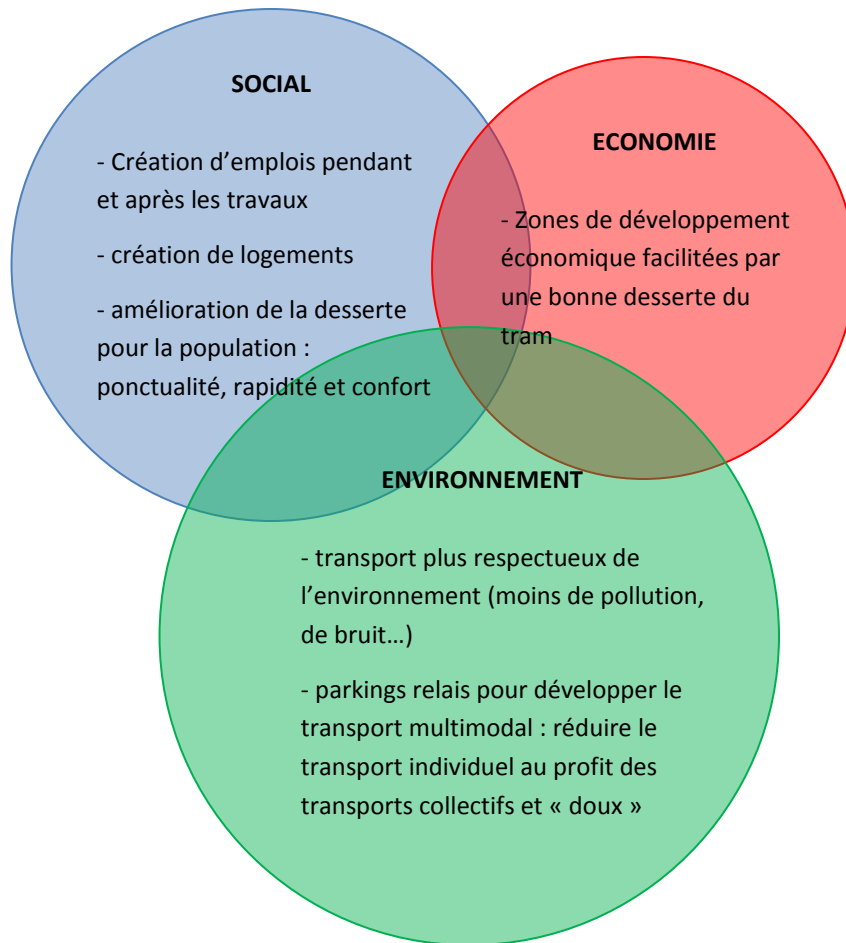
**Accélérer le développement économique**

Donner quelques exemples : .....

.....

.....

## Le tramway de Besançon : un enjeu de développement durable ?





Possibilité de proposer aussi (en fonction du temps), un document évoquant les mécontentements liés au tram à Besançon :

#### Doc. 4 : Le tram ne fait pas que des heureux

Au choix :

##### - L'impact des travaux sur les commerces



<https://twitter.com/https://twitter.com/>  
<http://bisonteint.net/>

##### - Expropriations et indemnisations

Le 23 janvier 2013, la cour d'appel de Besançon a donné raison à René et Monique Gavirey, horticulteurs à la retraite, et relevé le prix du mètre carré de leur terrain à 25 euros. Avec un autre propriétaire du quartier des Vaîtes, ils avaient fait appel de la décision du juge d'expropriation de Besançon en date du 20 janvier 2012, qui fixait l'indemnité à 8 euros le mètre carré. Mais le bras de fer n'est pas terminé. Le 14 février, le maire et président du Grand Besançon a annoncé qu'il entendait porter l'affaire devant la Cour de cassation."

<http://www.lepoint.fr/>